

Informations pratiques 2019.

L'animation des plaines de vacances.

Profil :

- bon contact avec les autres et en particulier avec les enfants, les écouter ;
- capacité à gérer des groupes et à résoudre des conflits éventuels ;
- enthousiaste, dynamique et imaginaire ;
- responsable et **proactif** ;
- plus de **18 ans** (*minimum 18 ans avant le 1^{er} jour de travail*) ;
- priorité donnée à ceux qui ont un **Brevet d'Animateur de Centre de Vacances** et/ou une **expérience** dans le domaine. Si vous souhaitez obtenir ce brevet, une liste des organismes de formation, habilités par la Fédération Wallonie-Bruxelles, est à consulter sur : <http://www.centres-de-vacances.be/?id=62> .

Emploi :

En juillet-août, en équipe de 2 à 6 animateurs, s'occuper du lundi au vendredi de l'**encadrement** et de l'**animation** d'enfants de 2 ans ½ à 12 ans (*par groupes d'âges*) dans les écoles communales :

- **accueillir** enfants et parents ;
- **préparer** et animer les activités de A à Z en y associant les enfants un maximum (*jeux, chants, danses, activités manuelles, corporelles, sportives, découverte du milieu*) ;
- veiller à ce que chacun s'y épanouisse et trouve sa place dans le groupe ;
- évaluer ses pratiques avec l'équipe afin d'adapter au mieux les animations ;
- encadrer les repas et veiller au respect des règles d'hygiène.

Conditions horaire/salaire :

- **38 h / semaine** réparties en **4 jours de 9 h 30** sur 5 jours ouvrables (*jours de travail déterminés et transmis à l'avance par le service Jeunesse*)
- 11,02 € brut / heure x 38 → 418,76 € brut / semaine
- **statut de moniteur** exempté de cotisations sociales pendant maximum 25 jours (*≠ statut étudiant*)

Calendrier :

- Le 01 mars : **date butoir** pour l'envoi des candidatures même s'il est possible de continuer à postuler tant qu'il reste des places disponibles aux après-midis prévues pour les interviews.
- Les mercredis 06 et 27 mars, et 10 avril à partir de 13h : après-midi d'**interviews** pour ceux qui n'ont jamais travaillé à Watermael-Boitsfort, en présence de certains coordinateurs et de Françoise Petit, responsable des contrats au service du Personnel.
- Le samedi 27 avril de 9h à environ 14h (environ 15h avec la visite des écoles où ont lieu les plaines) : journée d'**information** et de **préparation** aux plaines de vacances, signature des **contrats**.